

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 1^{er} août 2017 à 20h00. Sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Michel Morin et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier et Madame Sylvie Laurain.

Absence motivée : M. Martin Thibert, maire

Poste vacant : #6

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. **OUVERTURE : 20 h 00**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2017**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Adoption de la Politique Familiale et des Aînés
 - b) Création d'un comité de suivi du plan d'action pour la Politique Familiale et des Aînés
 - c) Aide financière aux familles de Saint-Sébastien pour l'inscription aux camps de jour de Henryville et Venise-en-Québec : 50.\$ / enfant.
 - d) Adhésion de la municipalité d'Henryville à l'entente intermunicipale pour la fourniture de service et l'utilisation de l'aréna de Bedford
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Demande de Venise-en-Québec d'un délai additionnel pour le renouvellement de l'entente intermunicipale d'entraide incendie des 5 municipalités
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

Aucun dossier à traiter.
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Offre de service pour plans et devis des segments 3-3 et 3-5 du rang Ste-Marie
 - b) Autorisation d'une dépense pour la réparation d'une borne-fontaine : 335.00\$
 - c) Mandat pour vérification des branchements de gouttières et pompes submersibles
 - d) Demande de rencontre à la municipalité d'Henryville pour l'avenir de l'usine d'eaux usées
 - e) Nettoyage du fossé de la route 133
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**

Aucun dossier à traiter.
10. **VARIA**
11. **COURRIER**
12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20 H 50**

1. OUVERTURE

M. Michel Morin, maire suppléant, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-08-129 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2017.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

EN CONSÉQUENCE :

2017-08-130 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2017. ADOPTÉE.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

LOISIRS ET CULTURE

C1700244	Julie Verdon, cours de Hip Hop du 15 juin au 20 juillet 2017	680.00\$
C1700262	Petite Caisse, remboursement de 55 dépôts de chandail de baseball	1 100.00\$

PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

C1700264	Aréo-Feu, aiguisage et réparation d'une chaîne « cutteredges »	137.97\$
C1700265	Garage Raymond inc., réparation freins de l'unité de secours #1044	320.09\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C1700266	L'Homme et fils, boulons pour but et ripe pour baseball	65.29\$
C1700267	André Méthé transport, sable pour terrain de baseball	254.01\$
C1700268	Entreprises d'Électricité Gilles Boucher, 7 lumières du parc	1 057.78\$
C1700269	Nicole Berger, banc de parc, poubelle et bac à fleurs (valeur 1 834\$)	300.00\$

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

Aucun fournisseur à payer.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1700270	René Gauvin, CPA, honoraires pour les états financiers 2016	11 233.05\$
C1700271	Conseil Économique & Tourisme Haut-Richelieu, Relève agricole 2017	500.00\$
C1700272	Papeterie Cowansville, caisses de papier lettre et légal	135.43\$
C1700273	Médias TransContinental, offre emploi du parc, 2 journaux	615.34\$
C1700274	Petite caisse, café, batteries pour le bureau et caisses d'eau caserne et garage	77.75\$

Pour un total de :

16 476.71\$

2017-08-131 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 16 476.71\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus	Août 2017	2 312.83\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Juillet 2017	12 134.95\$
Salaire des pompiers	Mai 2017	1 921.50\$
Salaire des pompiers	Juin 2017	2 407.64\$

L1700067	Hydro-Québec, élect., lumières de rues	649.59\$
L1700068	Hydro-Québec, élect., garage et loisirs	244.72\$
L1700069	Receveur général du Canada, DAS de juin 2017	1 556.57\$
L1700070	Ministère du Revenu du Québec, DAS de juin 2017	4 002.52\$
L1700071	Desjardins services de cartes, eau, breuvages, condiments Fête des voisins, Repas lors formation Élections, chambres et repas Congrès ADMQ	1 516.93\$
L1700072	MRC Haut-Richelieu, frais formation de 2 pompiers	2 828.64\$
L1700073	MRC Haut-Richelieu, gestion matières résiduelles Août 2017	4 886.86\$
L1700074	Hydro-Québec, élect., PM-1	221.96\$
L1700075	Hydro-Québec, élect., centre communautaire	304.28\$

C1700253	Super Soir Venise, diesel camions service incendie	40.00\$
C1700254	Groupe Environex, analyses d'eau – Juin 2017	61.52\$
C1700255	L'Homme et fils inc., frais de poste et timbres	113.60\$
C1700256	Revenu Québec, tiers saisi sur salaire – Août 2017	320.94\$
C1700257	Garage Yves St-Laurent, essence camion voirie	57.00\$
C1700258	Financière Manuvie, assur. Collective – Août 2017	1 331.11\$
C1700259	Gestim inc., serv. Inspection municipale – Juillet 2017	2 101.41\$
C1700260	Société Mutuelle de Prévention, forfait dossier SST – Juillet à décembre	287.44\$

Pour un total de : 39 302.01\$

Dépenses autorisées par résolution

C1700243	Frédérique Duval, remboursement cours Zumba (2017-07-118)	100.00\$
C1700245	Municipalité de Noyan, contribution financière Lave-Auto (2017-07-127)	100.00\$
C1700246	Joanne Domingue, jeux gonflables – Fête des voisins (2017-05-072)	670.00\$
C1700247	Bye Bye Paperasse, déchetage 11 boîtes d'archives (2017-07-125)	123.94\$
C1700248	Paysagement Marie-Claire, plate-bande du parc et ctr comm. (2017-07-120)	1 930.00\$
C1700249	Denicourt arpenteurs, arpentage trottoirs rue Principale (2017-05-093)	1 092.26\$
C1700250	Tenaquip ltée, 3 escabeaux 3pi. (2017-07-126)	203.17\$
C1700251	Papa Susie pizzeria, repas des bénévoles Fête des voisins (2017-05-072)	46.70\$
C1700252	Consultants S.M., étude capacité de l'usine des eaux usées (2017-02-030)	1 897.09\$
C1700261	Société d'Agriculture d'Iberville, location Bar-B-Q Fête voisins (2017-05-072)	50.00\$
C1700263	Resto Belgo, saucisses hot dog Fête des voisins (2017-05-072)	103.48\$

Pour un total de : 6 316.64\$

5. LOISIRS ET CULTURE

A) ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QU'un comité de pilotage a été créé pour l'élaboration de la politique familiale et des aînés et de son plan d'action;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique a eu lieu le 9 mai 2017 afin de déterminer les besoins spécifiques des familles et des aînés;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet de la politique a été présenté aux membres du conseil municipal en séance de travail le 27 juin 2017;

CONSIDÉRANT QU'un projet final a été présenté aux membres du conseil municipal en séance de travail le 25 juillet 2017;

EN CONSÉQUENCE :

2017-08-132 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien adopte la politique familiale et des aînés ainsi que son plan d'action, tel que présenté. **ADOPTÉE.**

B) CRÉATION D'UN COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

2017-08-133 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien autorise la création et la mise sur pied d'un comité de suivi du plan d'action de la Politique Familiale et des Aînés, pour suivre et soutenir la réalisation des actions de mise en œuvre de ladite politique familiale;

QUE le comité soit composé des membres suivants :

- Mme Josée Rochette, adjointe-administrative, coordonnatrice chargée de projet;
- Mme Joance Martin, coordonnatrice chargée de projet;
- M. Francis Lamarre, représentant des citoyens;
- Mme Sylvie Laurain, conseillère municipale;
- MM Yvon Ménard et Charles Krans, représentants des aînés. **ADOPTÉE.**

C) AIDE FINANCIÈRE AUX FAMILLES POUR LES CAMPS DE JOUR ESTIVALS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Sébastien n'offre pas le service de camp de jour sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les familles de la municipalité de Saint-Sébastien inscrivent leurs enfants dans les municipalités de Venise-en-Québec et d'Henryville;

EN CONSÉQUENCE :

2017-08-134 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien accorde une aide financière au montant de 50.00\$ par enfant des familles de Saint-Sébastien, pour l'inscription à temps plein

seulement, aux camps de jour des municipalités de Venise-en-Québec et d'Henryville, sur présentation d'un reçu officiel. **ADOPTÉE.**

C) ARÉNA DE BEDFORD – INTÉGRATION DE LA MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE

2017-08-135 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter l'intégration de la municipalité d'Henryville dans l'entente intermunicipale pour la fourniture de service et l'utilisation de l'aréna de Bedford signée le 7 juillet 2016 par les municipalités parties prenantes. **ADOPTÉE.**

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) DEMANDE D'UN DÉLAI ADDITIONNEL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE D'ENTRAIDE INCENDIE

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale d'entraides incendie signée le 29 juin 2009 par les municipalités de Saint-Georges-de-Clarenceville, Noyan, Henryville, Venise-en-Québec et Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QU'en octobre 2016, les municipalités de Saint-Georges-de-Clarenceville, Noyan, Henryville, et Saint-Sébastien ont exprimé leur vouloir par résolution, de renégocier l'entente intermunicipale d'entraides incendie;

CONSIDÉRANT QUE suite à une rencontre à la M.R.C. du Haut-Richelieu tenue le 28 octobre 2015, les municipalités de Saint-Georges-de-Clarenceville, Noyan, Henryville, et Saint-Sébastien, d'un commun accord, ont acceptés par résolution de ne plus appliquer l'article 7 relatif à la tarification des interventions;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Venise-en-Québec, par sa résolution 10421-04-16, avise les municipalités concernées, qu'elle souhaite modifier l'article 8 de l'entente;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre entre les divers intervenants de ladite entente a été tenue à l'hôtel de ville de Venise-en-Québec le 3 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale devait être renouvelée en juin 2017;

CONSIDÉRANT QU'une seconde rencontre entre les divers intervenants de ladite entente a été tenue à l'hôtel de ville de Saint-Georges-de-Clarenceville le 28 février 2017;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre entre les directeurs municipaux de ladite entente a été tenue à l'hôtel de ville de Saint-Georges-de-Clarenceville le 9 mai 2017 et qu'en conclusion, les 4 municipalités souhaitant ne plus appliquer l'article 7 demeurent sur leur point et que la municipalité de Venise-en-Québec devait proposer une annexe pour leur facturation;

CONSIDÉRANT la demande de délai additionnel de 6 mois pour soumettre une annexe à ladite entente de la part de la municipalité de Venise-en-Québec par sa résolution 10905-07-17;

EN CONSÉQUENCE :

Le préambule des présentes en fait partie intégrante,

2017-08-136 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien refuse d'accorder un délai additionnel de 6 mois;

QUE l'entente de non facturation se poursuive entre les 4 municipalités;

QUE les frais des interventions avec la municipalité de Venise-en-Québec soient chargés et payés en entier et ce, jusqu'à la fin des négociations. **ADOPTÉE.**

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun dossier à traiter.

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) OFFRE DE SERVICE POUR PLANS ET DEVIS DES SEGMENTS 3-3 ET 3-5 DU RANG STE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a présenté une demande d'aide financière le 6 juillet 2017 au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration des plans et devis dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local *Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)*;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports du Québec, dans sa lettre du 12 juillet 2017, informe la municipalité de Saint-Sébastien que le projet a été jugé potentiellement admissible à une aide financière pouvant atteindre un maximum de 75% des dépenses admissibles;

CONSIDÉRANT la résolution 14270-16 de la M.R.C. du Haut-Richelieu relative au partage de services professionnels en ingénierie;

EN CONSÉQUENCE :

2017-08-137 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien autorise la firme d'ingénieurs CIMA+ S.E.N.C. à faire l'élaboration des plans et devis selon les modalités établies dans leur offre de services professionnels du 22 juin 2017 pour les segments 3-3 et 3-5 du rang Ste-Marie au montant de 4 410.00\$ plus taxes;

QUE la Municipalité de Saint-Sébastien s'engage à payer sa part des coûts du projet à même le fonds général. **ADOPTÉE.**

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR RÉPARATION D'UNE BORNE-FONTAINE

2017-08-138 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 335.00\$ soit autorisée pour la réparation de la borne-fontaine #8, coin rue Campbell et Principale. **ADOPTÉE.**

C) MANDAT POUR VÉRIFICATION DES BRANCHEMENTS DE GOUTTIÈRES ET POMPES SUBMERSIBLES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance d'un surplus d'eau important dans le réseau sanitaire lors de forte pluie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire remédier à la problématique ou en trouver l'explication;

EN CONSÉQUENCE :

2017-08-139 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de mandater M. Charles Krans, employé à la voirie, pour faire la vérification des branchements de gouttières et pompes submersibles du secteur de la rue Campbell. ADOPTÉE.

D) DEMANDE D'UNE RENCONTRE AVEC LA MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE POUR L'AVENIR DE L'USINE D'EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE des tests et études ont été effectués pour connaître la capacité des infrastructures en eaux usées soit les stations de pompage et l'usine de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT le rapport qui a été déposé à chacune des municipalités;

EN CONSÉQUENCE :

2017-08-140 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil de Saint-Sébastien invite le conseil d'Henryville à une rencontre afin de discuter de l'avenir de l'usine de traitement des eaux usées;

QU'une date soit déterminée à l'agenda dans les plus brefs délais. ADOPTÉE.

E) NETTOYAGE DU FOSSÉ DE LA ROUTE 133

Le conseiller, M. Michel Bonneville, demande de vérifier avec le Ministère des transports, pourquoi il est resté environ 300 pieds de longueur qui n'a pas été nettoyé.

La directrice générale mentionne que les travaux ne sont probablement pas terminés et que ceux-ci se font par petites sections.

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

Aucun dossier à traiter.

10. VARIA

Aucun point n'est ajouté.

11. COURRIER

Aucun courrier.

12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire suppléant invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-08-141 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h50. ADOPTÉE.

Michel Morin,
Maire suppléant

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière